

Commission des Usagers

Présidente : Madame le Docteur Laurence PELLISSIER

Vice-Présidente : Madame Maryse AUBERT

➤ **Membres siégeant avec voix délibérative :**

R1112-81 CSP	Titulaires	Suppléants
Représentant légal Titre 1-1	Mme Marie-Anne RUDER	M. Jean Michel ORSATELLI
Médiateurs Titre 1-2	Dr Laurence PELLISSIER Mme Nathalie DUBRULLE	Dr Jean-Guy BERTOLINO Mme Laurence MASSA
Représentants des usagers Titre 1-3	n°1 - Mme Maryse AUBERT (UNAF – Union Nationale des Associations des Familles) n°2 - Mme Catherine LOETSCH (France Alzheimer)	n°1 – M. Maurice LEROY (France Parkinson) n°2 – Mme Mireille ARNAUD (UNAPEI – Union Nationale des Associations de parents de personnes handicapées et de leurs amis)
Président CME Titre 2-1	Dr Emmanuelle SARLON	Dr Colette GERBIER
Représentant CSIRMT Titre 2-2	Mme Maravillas MAYO	Mme Coralie GERBY
Représentant du personnel Titre 2-3	Mme Cécile ROCCA	M. Gilles PARENT
Représentant du conseil de surveillance Titre 2-4	M. Joël REYNIER	Mme Ginette MOSTACHI

➤ **Membres siégeant avec voix consultative :**

Directeur des soins - R1112-86	Mme Annie ALLAMANO
Responsable politique qualité R1112-87	Mme Rachel MESNARD
Secrétariat - R1112-89	

La commission veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches. Elle contribue par ses avis et propositions à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Elle reçoit toutes informations nécessaires à l'exercice de ses missions, notamment :

- les mesures, avis ou recommandations émanant des diverses instances de l'établissement,
- une synthèse des réclamations et plaintes adressées par les usagers ou leurs proches,
- les informations liées aux demandes de communication d'informations médicales,
- les résultats des enquêtes concernant l'évaluation de la satisfaction des usagers, en particulier les appréciations formulées par les patients dans les questionnaires de sortie.

- ...

A partir de ces informations la commission formule des propositions et recommandations.

Elle rend compte de ses analyses et propositions dans un rapport annuel présenté au conseil de surveillance.